

“Dans les villes et les territoires, faisons baisser les degrés en été”

Résumé

D'ici 2050, la canicule de 2003 sera celle d'une année "moyenne". Nous connaissons des canicules durant jusqu'à 70 jours, avec des nuits tropicales.

Lors des derniers étés, la vie s'est parfois arrêtée en France. Pour certain·e·s, elle est même devenue invivable. Mais pour toutes et tous, la chaleur peut transformer le quotidien en confinement.

Les Écologistes ramèneront la vie en ville pendant la canicule. Nous recréerons les liens que la chaleur coupe, à l'intérieur et à l'extérieur. Nous ferons sauter les verrous à la fraîcheur et nous la rendrons universelle. Nous réduirons nos factures d'électricité à toutes et tous, en diffusant les solutions de "bon sens", les plus efficaces. Nous rendrons notre pays prospère, frais et vivant, plutôt que appauvri, inégalitaire et confiné.

Exposé des motifs

Le temps change¹. A son époque, 1997 avait été déclarée année la plus chaude depuis 600 ans². Dans sa chanson "Il fait chaud", le rappeur Passi décrivait la vie pendant cette canicule : "37°2 à l'ombre et le soleil surplombe". 30 ans plus tard, le mercure à plus de 40°C est devenu une norme en été. Les reportages sur la plage, les glaces et les piscines sont progressivement remplacés. Ils laissent place aux enquêtes sur les logements suffocants, l'économie au ralenti, le travail dans des locaux fournaises et les services publics démunis. Ces étés caniculaires pourraient d'ailleurs se combiner à des hivers plus froids, s'il était confirmé que le courant Atlantique-Nord (AMOC) ralentit à l'avenir

La vie française peut s'arrêter pendant une canicule et ressemble de plus en plus à un confinement. Ici, les épreuves du brevet de 800 000 élèves sont reportées. Des cours sont annulés. Certaines écoles ferment. Dans certaines crèches, des températures dépassant 37°C sont relevées. Une zone d'urgence d'un hôpital est déplacée à cause d'un dysfonctionnement de la climatisation. Un boulanger arrête ses fournées de pain à cause de la chaleur dans son local. Les coureurs·euses s'arrêtent de sortir. Les réveils et les journées sont plus difficiles : le sommeil est plus agité, alors que les français·e·s ont déjà perdu 1h à 1h30 de sommeil en 50 ans³. Il fait très chaud, et les gens sont moins heureux

Pour certain·e·s, cette canicule est encore plus dure. Les familles perdent leurs aîné·e·s. Les femmes enceintes supportent plus difficilement la chaleur, de même que les personnes souffrant de maladies chroniques, en situation de handicap et leurs accompagnant·e·s. Les nouveau-nés sont plus souvent prématurés. Les personnes isolées se retrouvent confinées et encore plus seules. Les ménages pauvres ou à faibles revenus se retrouvent sans solutions pour se rafraîchir. Les animaux domestiques et sauvages peinent à boire, à se nourrir et subissent la ville brûlante

La chaleur crée des inégalités qui deviennent de plus en plus inacceptables. Un petit commerce ou un restaurant voient leurs clients partir au profit de centres commerciaux dont 100% sont climatisés. Les étudiant·e·s en révision doivent supporter des mansardes où la

¹ Les faits décrits sont sourcés et chiffrés (lorsque possible) dans la contribution des Écologistes "De l'ombre, de l'air, du vert... De la fraîcheur - La clim' était presque parfaite" (document non soumis au vote du Conseil Fédéral des Écologistes).

² Le Parisien, [1997, l'année la plus chaude depuis six siècles](#), Juin 1998.

³ RT Flash, [Le sommeil : une composante essentielle mais trop négligée de notre santé](#), Mai 2025.

température dépasse celle de l'extérieur. Les personnes qui le peuvent partent en vacances au frais et climatisent leur maison. D'autres n'ont que des îlots de chaleur sans végétation, des *"jolis noms d'arbres, pour des bâtiments dans la forêt de ciment"*⁴, parfois sans piscine ni jeux d'eau à proximité.

À l'enjeu de salubrité s'ajoute celui de sécurité publique : la chaleur engendre souvent le pire des crimes et des violences. Les féminicides augmentent de 28% et les violences entre groupes de 14%. Les prisons suffocantes et surpeuplées privent les détenu·e·s des conditions matérielles de réinsertion, alors que le taux de récidive en France est parmi les plus élevé du monde (60%). Dans l'Étranger d'Albert Camus, c'est le soleil que l'anti-héros Meursault accuse du meurtre qu'il a commis, sans aucun motif. La chaleur irrite les *"12 hommes en colère"* et les pousse à vouloir condamner hâtivement une personne innocente, pour rentrer chez eux.

La fraîcheur doit donc devenir notre boussole : heureusement, de nombreuses solutions existent. Pour les bâtiments, nous devons créer de l'ombre et faire circuler l'air, remettre du vert dans les villes et de l'eau à disposition. Des protections extérieures telles que des volets, stores ou brise-soleils permettent de créer de l'ombre et de la fraîcheur à moindre coût. Des brasseurs d'air ou ventilateurs font baisser la température ressentie de plusieurs degrés. Les bâtiments doivent aussi être conçus pour permettre cette circulation de l'air et les protéger du soleil : logements traversants, isolation avec des matériaux adaptés, toits clairs et réfléchissants. En complément, la climatisation et les réseaux de froid peuvent refroidir les bâtiments. Des solutions efficaces existent comme la climatisation adiabatique qui utilise l'évaporation de l'eau, les pompes à chaleur réversibles (chaud/froid), etc. Le refroidissement, qui devient progressivement une nécessité partout en France, risque toutefois d'alourdir nos factures d'électricité d'ici 2050 avec la hausse des températures⁵. Pour éviter cette explosion qui appauvrirait notre pays et les ménages, nous devons prioriser les solutions de rafraîchissement les plus efficaces et prendre garde au gaspillage, de la même façon que le chauffage : les climatiseurs doivent être simplement paramétrables pour fixer des températures de consigne raisonnables et être coupés la nuit quand la nuit n'est pas tropicale. En ville, l'accès à l'eau potable doit être élargi pour pouvoir boire en déplacement. Des brumisateurs, fontaines à eau, mais aussi des piscines permettent de se rafraîchir pendant la canicule et de jouer pour les enfants. Après des décennies d'artificialisation, la végétalisation doit être généralisée massivement en ville dans les rues, les bâtiments, les jardins.

Il ne s'agit pas seulement de faire entrer la fraîcheur partout dans les villes : nous devons recréer de la vie pendant les périodes de canicule. Nos espaces publics doivent être frais pour redevenir vivant, tel ce banc à l'ombre à Saint-Priest, où 4 femmes âgées arrivaient à 17h pendant les canicules, pour vérifier que tout le monde allait bien⁶. Selon les professions, le travail en été doit être soit rendu agréable et possible, soit réorganisé intelligemment. Les sportif·ves pourront continuer leur pratique, leur entourage à les encourager et les bénévoles à s'engager. Face aux canicules les plus difficiles et les plus dangereuses, nous créerons de la solidarité, du lien et de l'entraide.

⁴ Extrait de la chanson "Demain c'est loin" d'IAM.

⁵ Columbus Consulting et Callendar, [Climatisation et réchauffement climatique - Quels enjeux techniques et sociétaux à l'horizon des prochaines décennies](#), 2022, p2 : doublement pour la période 2021-2050 lors des vagues de chaleur.

⁶ Marie-Hélène Lafage, *Les Métamorphoses - Pour un projet écologique et solidaire d'adaptation au changement climatique*, p136.

MOTION

Réuni le 7/8 février 2026, le Conseil Fédéral des Écologistes :

- Rappelle sa décision du 18 juin 2025 sur l'adaptation au changement climatique⁷, que la présente décision complète sur la fraîcheur d'été
- Alerte sur le risque de confinement climatique que la chaleur représente
- Rappelle la nécessité de diffuser massivement la fraîcheur
- Alerte sur le risque de privatisation du froid et d'accès inégal à la fraîcheur
- Alerte sur le risque d'appauvrissement du pays et des ménages en cas de massification de climatiseurs peu efficaces et en l'absence de sobriété
- Soutient toutes les solutions efficaces permettant de faire entrer la fraîcheur en ville
- Rappelle le besoin de solidarité avec les personnes les plus vulnérables à la chaleur

Le Conseil Fédéral se prononce pour :

1. Diffuser la fraîcheur dans tous les logements et bâtiments, avec des objectifs concrets :

- **Du neuf vraiment neuf** : 0 bouilloire thermique neuve, 0 pompe à climatisation neuve (bureaux ou centres commerciaux mal conçus). La réglementation environnementale dans la construction (RE2020) sera rendue plus ambitieuse, pour que tous les logements neufs soient frais lors de chaque canicule actuelle et à venir. Les pénalités à l'installation de climatiseurs seront supprimées.
- **100% de logements transformés en havres de frais après une rénovation.** De même que dans le neuf, la réglementation thermique pour l'existant sera améliorée. Dans toutes les bouilloires thermiques, les locataires pourront exiger de leur bailleur des protections extérieures ou des brasseurs d'air..
- **Un plan Celsius pour rafraîchir les bâtiments publics** (établissements de santé, hôpitaux, EHPAD, crèches, écoles et établissements éducatifs). Ce plan permettra de préserver la santé de toutes et tous, ainsi que l'éducation de nos enfants. Dans ces bâtiments, des climatiseurs pourront être installés dans les principaux lieux de vie.
- **Créer une étiquette fraîcheur entre A et G dans tous les DPE.**

2. Lancer un Plan Fraîcheur pour diffuser les solutions de fraîcheur :

- Créer un Service Public de la Fraîcheur pour accompagner les propriétaires, locataires, commerçant·e·s, artisan·nes, PME et PMI, qui s'appuiera par exemple sur les accompagnateur·ices de MaPrimeRénov', des programme CEE SLIME et PACTE Entreprises⁸ ou les PIMMS.

⁷ Conseil Fédéral des Écologistes, [Vivre aujourd'hui avec le climat de demain : mieux vaut prévenir que découvrir](#), Juin 2025.

⁸ MonAccompagnateurRénov (MAR) : conseillers obligatoires avant de bénéficier de MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur. SLIME : accompagnateurs de ménages en situation de précarité énergétique.

- S'assurer de la formation à la fraîcheur en intérieur et en extérieur des acteurs et parties prenantes (urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d'études, énergéticiens, bureaux de contrôles)
- Lancer une campagne de communication publique pour orienter les victimes de la chaleur vers des solutions simples.
- Lever toutes les barrières à la fraîcheur : ajouter le confort d'été à la mission des ABF, autoriser les installations de climatiseurs efficaces hors îlots de chaleur avec des dérogations aux PLUs. Lever les freins à l'aération des bâtiments la nuit (assurances, peur de l'intrusion)
- Boom de recherche sur la fraîcheur du futur : accélérer les programmes d'innovation publics français et européens, élargir le programme CEE AdaptBâtiConfort, soutenir le développement des réseaux de froid

3. Financer la transformation des villes en oasis de fraîcheur :

- Rétablir le Fonds Vert au niveau de 2024 à 2,5 Mds€ et fixer une trajectoire d'augmentation.
- Créer une aide MaPrimeRénov Fraîcheur pour les bouilloires thermiques et des aides à la végétalisation des bâtiments privés.
- Ajouter un forfait fraîcheur aux aides existantes pour la rénovation énergétique.
- En contrepartie, étudier une suppression des aides peu efficaces aux économies d'énergie et qui ne favorisent pas la fraîcheur (réfrigérateurs dans les hypermarchés, datacenters, etc.).

4. Agir immédiatement face à l'urgence : Généraliser les plans grand chaud dans les grandes villes et faciliter l'hébergement d'urgence

5. Fixer la fraîcheur en été comme une priorité des élu.es écologistes à toutes les échéances électorales, notamment à l'échelle des communes, en agissant sur :

- La végétalisation de l'espace public et le soutien aux verdissements des espaces privés
- La rénovation des bâtiments publics
- Les plans locaux d'urbanisme
- L'accès à l'eau
- L'organisation de la vie et la solidarité à l'échelle de la commune

Unanimité pour

PACTE Entreprises : programme CEE lancé en 2025 qui accompagne les TPE/PME dans les actions d'économies d'énergie et de décarbonation.

Synthèses des positions antérieures du parti

En complément des positions sur l'adaptation au changement climatique déjà listées dans la [motion de juin 2025 sur l'adaptation au changement climatique](#), les Écologistes ont pris d'autres positions spécifiques à la fraîcheur en été :

- Le [programme d'EELV pour les élections présidentielles de 2022](#) prévoyait de lutter contre les îlots de chaleur en agissant sur l'urbanisme dans les villes, en désimperméabilisant les chaussées avec des éco-matériaux, en végétalisant les espaces publics et les toitures des bâtiments et en agissant sur les normes de construction.
- Le Groupe Écologistes a déposé plusieurs propositions de loi sur le sujet :
 - En juin 2025, [pour inscrire dans la loi la trajectoire de référence du changement climatique en France à +4°C \(TRACC\)](#)⁹.
 - En juillet 2025, une proposition de loi transpartisane [pour adapter les logements aux fortes chaleurs et protéger leurs occupants](#)¹⁰ : permettre aux locataires d'exiger de leur bailleur des protections solaires et des brasseurs d'air, ajouter le confort d'été à la mission des ABF et faciliter l'installation de protections solaires dans les copropriétés.
 - En juillet 2025, une [proposition de résolution pour la création d'un dispositif national "Grand Chaud"](#) pour garantir pendant les canicules l'ouverture de lieux rafraîchis, le renforcement des maraudes et la mobilisation d'une cellule de crise sanitaire et sociale.
- Le Groupe Écologiste à l'Assemblée Nationale a publié plusieurs documents stratégiques détaillant les actions et propositions des parlementaires écologistes :
 - A l'été 2023, les [20 mesures pour passer l'été](#).
 - A l'été 2025, un dossier sur l'adaptation à la chaleur d'été, intitulé [\(Sur\)vivre à l'été](#).

Annexe

Cette motion suit [la réalisation d'une contribution technique sur la fraîcheur en ville et dans les territoires](#) (non soumise au vote du Conseil Fédéral).

⁹ Député Nicolas Bonnet (Les Écologistes), [Proposition de loi visant à inscrire l'adaptation au changement climatique et la trajectoire de réchauffement de référence dans la loi, n° 1536](#), déposée le mardi 10 juin 2025.

¹⁰ Groupe des Écologistes à l'Assemblée Nationale, [Proposition de loi visant à adapter les logements aux fortes chaleurs et à protéger leurs occupants](#), n° 1735, déposée le vendredi 11 juillet 2025.